



Saint-Germain-  
le-Châtelet

# LES ÉCHOS DU CHÂTELET

Le bulletin d'information n°2 - JUIN 2023



## LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

La baisse démographique constatée en France depuis maintenant quelques années a un aussi un impact direct sur le nombre d'enfants scolarisés et donc le nombre de classes ouvertes dans nos communes. Pour la rentrée scolaire de septembre 2023, nous enregistrons sur le RPI de St Germain-Anjouey une baisse de 16 enfants scolarisés passant ainsi de 142 enfants scolarisés à 126. En conséquence, la Directrice académique des services de l'Education nationale (Dasen) a décidé de retirer un moyen sur notre RPI se traduisant par la fermeture d'une classe passant ainsi de 6 à 5 classes. Par ricochet, le nombre d'enfants par classe augmentera et sera, par exemple, de 27 élèves en petite section et moyenne section de maternelle : inacceptable ! Avec mon collègue Jean-Pierre Bringard, maire d'Anjouey, nous ne pouvons accepter une telle décision. En effet, parmi les enfants scolarisés figurent 4 enfants en situation de handicap et, par ailleurs, 4 autres dossiers sont en cours d'étude auprès de la Maison départementale pour les personnes handicapées. Au côté des parents, nous nous battons auprès de la Dasen pour lui demander le maintien de cette sixième classe ainsi que des moyens humains et pédagogiques supplémentaires permettant d'intégrer correctement et sereinement ces enfants à l'heure où les directives nationales nous poussent à favoriser l'inclusion.

Que de contradictions entre les directives nationales et les applications locales ! C'est pourquoi nous avons saisi la presse locale qui a fait paraître un article dans son édition du 26 mai dernier (vous pourrez le retrouver sur <https://vu.fr/LGKe>).

Nous restons mobilisés dans l'attente d'une réponse qui aujourd'hui encore ne nous satisfait pas.

Bien à vous,

Jean-Luc ANDERHUEBER  
Maire de Saint-Germain-le-Châtelet

## Infos pratiques

### Mairie

3 Rue de Bourg  
90110 Saint-Germain-le-Châtelet  
[mairie@saint-germain-le-chatelet.fr](mailto:mairie@saint-germain-le-chatelet.fr)  
03 84 23 71 92

### Horaires d'ouverture :

Lundi de 9h30 à 12h00  
Jeudi de 16h30 à 18h30  
Vendredi de 14h00 à 16h00  
[www.saint-germain-le-chatelet.fr](http://www.saint-germain-le-chatelet.fr)

### ILLIWAP

Application à télécharger sur votre smartphone et recherchez 90110, ou scannez le QR code



## Cérémonie du 8 mai

La commémoration de la victoire du 08 Mai 1945 a rassemblé au sein de notre village, les anciens combattants du secteur, l'Harmonie de Rougemont-le-Château, une délégation de Jeunes Sapeurs-Pompiers accompagnés du sergent-chef Christophe JACQUEZ et les enfants de l'école primaire venus chanter la Marseillaise.

Monsieur Le Maire fût assisté de Margaux et de Marius pour le traditionnel dépôt de gerbe.

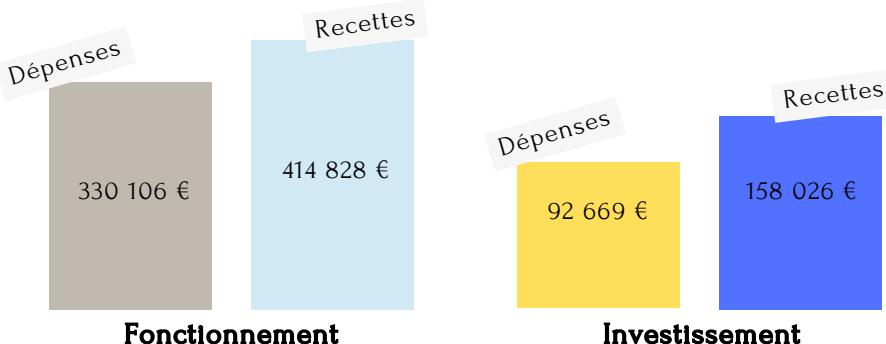
Rendez-vous est donné à toute la population le 11 novembre 2023 à 11h30 afin de perpétuer le devoir de mémoire.



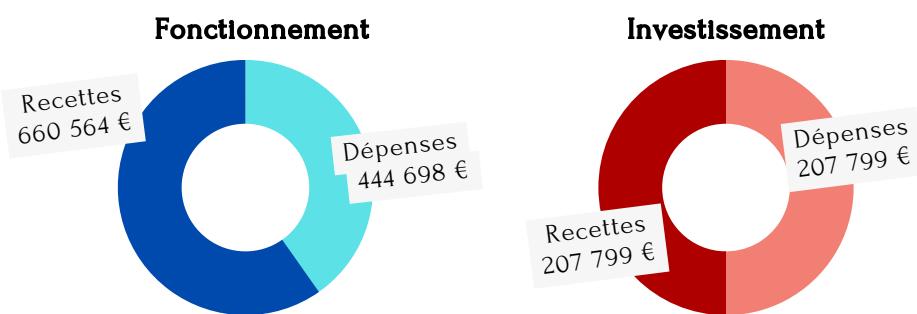


## Le Budget

Le 7 avril dernier, les élus municipaux ont approuvé le Compte administratif (CA) 2022.



Lors de cette même séance, le conseil municipal a également validé le Budget primitif (BP) 2023.



### Non-augmentation des taux d'imposition des différentes taxes directes locales pour 2023 :

- taux de la taxe foncière bâtie (TF) maintenu à 31,72 %,
- taux de la taxe foncière non bâtie (TFNB) stabilisé à 62,16 %,
- taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (TH) conservé à 14,08 %.



Enfin, la commune continue de se désendetter à hauteur de 35 000 € par an ce qui correspond au remboursement des emprunts liés à la construction de la salle communale (emprunt majoritaire) et à la mise en accessibilité des bâtiments (mairie, école, salle communale et église).

## Investissement 2023

Acquisition d'un terrain de 140 m<sup>2</sup> pour parking cimetière (impasse des Charbonniers) + Frais de notaire **7 200 €**

Programme travaux ONF 2023 + Plan de reboisement **9 000 €**

Aménagement du parking du cimetière + 79 100 €  
Création d'une aire de jeux/fitness au stade

**21 600 €** Réfection partielle de la toiture de l'école

Mise aux normes PMR des quais bus : rue de l'Ancienne Gare + cimetière **14 300 €**

**15 000 €** Remplacement des poteaux d'incendie de la rue Principale (en direction Rougemont-le-Château) pour donner suite au remplacement de la conduite d'eau (Syndicat des Eaux de la St Nicolas)

Acquisition : taille-haie électrique, meuleuse, remorque, tronçonneuse. **3 500 €**

Lancement d'études :

- Liaison rue des Cornay-rue du Moulin
- Eglise : plan pluriannuel d'investissement (façade/toiture) **16 600 €**



## Rénovation partielle de la toiture de l'école

L'entreprise Py-Elias d'Auxelles-Bas a procédé à la rénovation d'une des toitures de l'école et d'éléments de charpente ainsi qu'au remplacement de l'isolation.

Coût de l'opération : 18 898.85 € HT.

- subvention de la Préfecture (DETR) : 3 779.77 € soit 20%,
- subvention du Département : 6 000 € soit 31.75%,
- le solde, 9 119.08 € sera réparti entre les 5 communes du RPI.

## Bancs

En début d'année 2023, deux bancs ont été installés à proximité des chemins de promenade.

Au verger Martha, lieu de paix et de tranquillité, ce banc permettra au promeneur de faire une halte afin d'admirer la Ligne Bleue des Vosges.



Un second banc, don de la famille DARRIET que nous remercions, a été posé au creux du vallon entre Bourg-sous-Châtelet et Saint-Germain-le-Châtelet au débouché du sentier de la forêt. Le promeneur qui prendra le temps de se reposer pourra admirer les premiers contreforts du Jura et une partie des Alpes Bernoises.

## Travaux Enedis

Enedis a entrepris entre le 14 et le 24 de la rue Principale des travaux de renouvellement de son réseau basse tension dans le cadre d'un renforcement/renouvellement de ses conducteurs.

Les conducteurs actuellement en place (fil nu en cuivre) sont d'une technologie ancienne, lourde et non évolutive. C'est pourquoi, un nouveau câble torsadé a été posé en remplacement de ces fils en cuivre. Ce remplacement a nécessité de renouveler deux supports en béton de part et d'autre de la section en travaux afin de supporter les efforts mécaniques dus au poids et au tirage du câble porteur.

Par ailleurs, le transformateur situé vers l'arrêt de bus au 14 rue Principale a également été renforcé pour accueillir les nouvelles charges. La technologie aérienne haute tension 20 kV n'a pas été modifiée. Il n'y a que le poteau qui a été remplacé afin de permettre la mise en conformité de cet ouvrage.





## Plantation école

Le 7 avril à 14h30, les élèves de moyenne, grande section et CP de l'école de Saint-Germain-le-Châtelet guidés par Mme Elise GUERIN, se sont rendus en forêt malgré la pluie, pour y planter des pins de Salzmann. Ces arbres originaires d'Autriche, devraient s'acclimater sans problème à notre région. Cette opération financée par la commune, à l'initiative de M. EGLOFF, adjoint en charge de la forêt, a permis aux enfants de mieux connaître le milieu forestier et sa gestion.

M. DAMERVALLE, technicien de l'Office National des Forêts pour notre secteur, leur a fourni une information sur l'évolution de la forêt et a répondu aux nombreuses questions des enfants. Les parents d'élèves et les bénévoles présents ont assisté les apprentis sylviculteurs dans leur travail : plantation des pins et mise en place des protections anti-gibier.

Jade et Eléanore, les battantes, étaient également présentes avec leurs fauteuils roulants et ont participé, ravies, à cette manifestation.



## Installation d'un conteneur, réfection du parking et de l'accès aux ateliers

Il nous fallait augmenter, pour un coût raisonnable, l'espace de stockage des services techniques. Ainsi, la commune a fait l'acquisition d'un conteneur « réformé » qui a été installé à côté des ateliers municipaux, puis repeint. Lors de cette mise en place, nous en avons profité pour refaire en concassé, le parking et l'accès aux ateliers.

Coût global de l'opération : 10 000 €



## Verger Martha

Le mercredi 19 avril 2023, les pommiers fuseaux qui se trouvaient le long de la rue principale ont été transférés au verger Martha avec l'aide précieuse de Jérôme, Clément, Manu, Christian et Philippe.

En effet, ces pommiers ne poussaient pas, en raison du manque d'espace pour le développement des racines. Ils ont été replantés en bordure du chemin créant ainsi une haie fruitière. Ils ont été taillés et amendés pour favoriser leur reprise.

